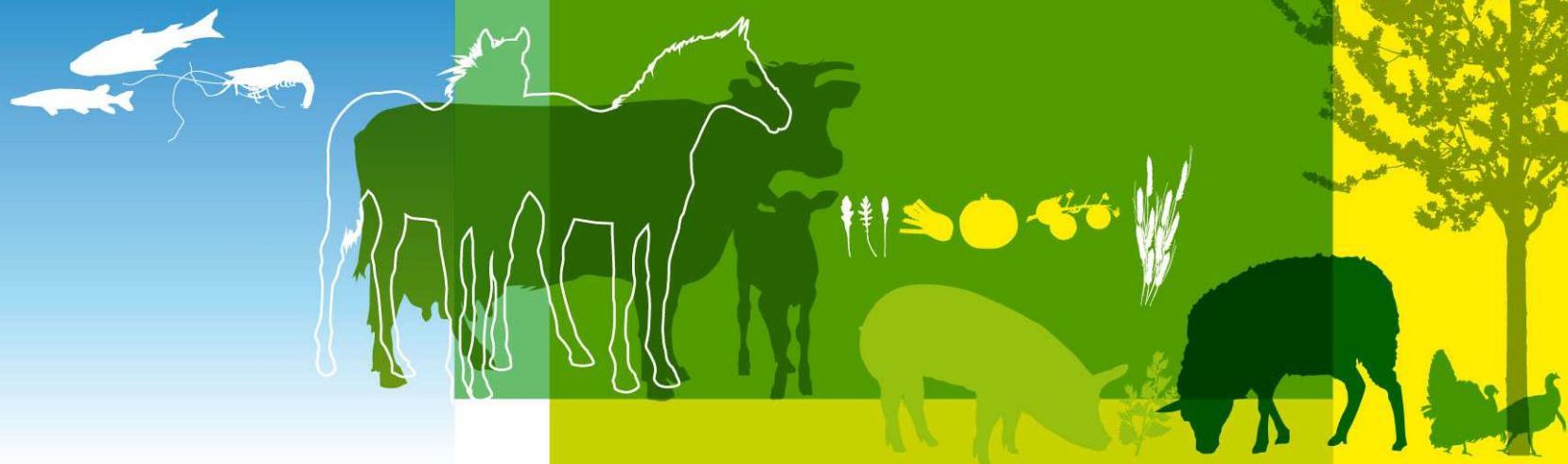


Plans de filières laitières

Que peut apporter FranceAgriMer?

Conseil spécialisé laitier

mardi 10 avril 2018



L'offre de service de FranceAgriMer

FranceAgriMer est en mesure de venir en appui des interprofessions et, plus largement, des filières, dans le cadre des plans de filières qu'elles ont élaborés en décembre 2017, et de leur suivi dans le temps.

Il ne s'agit évidemment pas de faire à leur place, mais de leur proposer un appui méthodologique et technique (données, études) sur les points qu'elles identifieront.

Les différents champs de l'offre de FranceAgriMer

Appui à la **concertation**, dans le cadre du conseil spécialisé, avec les tutelles ministérielles

Fourniture de **données et d'analyses** fiables et reconnues par tous

Aide à la mise en place **d'indicateurs**

Travaux thématiques, notamment sur des sujets concernant plusieurs filières (amont/aval, export, consommation)

Appui aux **exportations**

Les premiers échanges sur l'appui de FranceAgriMer

Les plans ont déjà été présentés succinctement lors des deux derniers conseils. Depuis, des discussions ont été engagées sur les possibilités d'appui de FranceAgriMer, à l'occasion

D'une rencontre entre le CNIEL et FranceAgriMer lors du SIA, le 1^{er} mars

Du comité lait de chèvre du 7 mars

Du comité lait de brebis du 22 mars

Plan de la filière lait de vache adopté par le CNIEL 1

2 priorités:

- Disposer de données économiques fiables et de référence (enquêtes, cotations,...), nationales ou segmentées (AB, AOP,...) voire régionalisées (à traiter spécifiquement pour des CRIEL ou régions),
- Maintenir l'appui aux exportateurs, pour les conditions d'accès aux marchés, les ouvertures nouvelles et les prises de contacts.

Nota: FAM va monter un groupe de travail inter filières sur l'export.

Autres sujets évoqués:

- La RHD représente un secteur de consommation assez mal connu et en pleine expansion, Un suivi sera donc engagé, notamment pour les produits animaux (première réunion le 30 mars).

Plan de la filière lait de vache adopté par le CNIEL 2

- Le sujet de la viande issue du troupeau laitier devra faire l'objet d'un travail en commun avec la filière viande, car les deux produits sont en concurrence,
- La segmentation de marchés « sans » (OGM, en particulier) amènera à travailler sur les filières d'approvisionnements spécifiques et sur leur capacité à répondre à la demande.

Cette demande intervient dans un contexte de réformes des enquêtes du SSP. Le travail devra donc être engagé en relation avec celui-ci.

- Enfin, une convention-cadre entre le CNIEL et FAM est en cours de rédaction, dans le but de mieux cibler les choix d'études et, si possible, de mutualiser certains coûts d'abonnements.

Plan de la filière lait de chèvre

Les demandes de la filière portent en particulier

- Sur des indicateurs complémentaires à ceux qui existent, ou plus précis (nombre d'exploitations, collecte/fermier, importations et exportations, bio, suivi OFPM, AOP),
- Sur une meilleure connaissance des coûts à la production, en valeur absolue (en fermier notamment) et comme indicateur (MILC),
- Sur un travail particulier concernant le renouvellement des exploitations (indicateur de renouvellement, suivi des projets non finalisés),
- Sur un appui nécessaire à une meilleure maîtrise environnementale (CAP'2ER, révision du code mutuel, élaboration de formations),
- Sur la veille concurrentielle, à reprendre sur plusieurs pays.

Plan de la filière lait de brebis

Les besoins d'ores et déjà exprimés concernent

- Une meilleure connaissance de l'évolution de la marge à la production, comme indicateur (IPAMPA, MILC). Il faudrait pour cela disposer au mois le mois du prix du lait par bassin et de la valeur des agneaux issus du troupeau laitier.
- Un travail commun à effectuer avec la filière allaitante (déjà engagé en préparant les plans de filières).
- Un besoin de données sur les PVI.
- D'autres sujets sont probablement à creuser, comme la production fermière, le développement du bio, la connaissance des volumes exportés, la restauration collective, le renouvellement et l'évolution des exploitations.

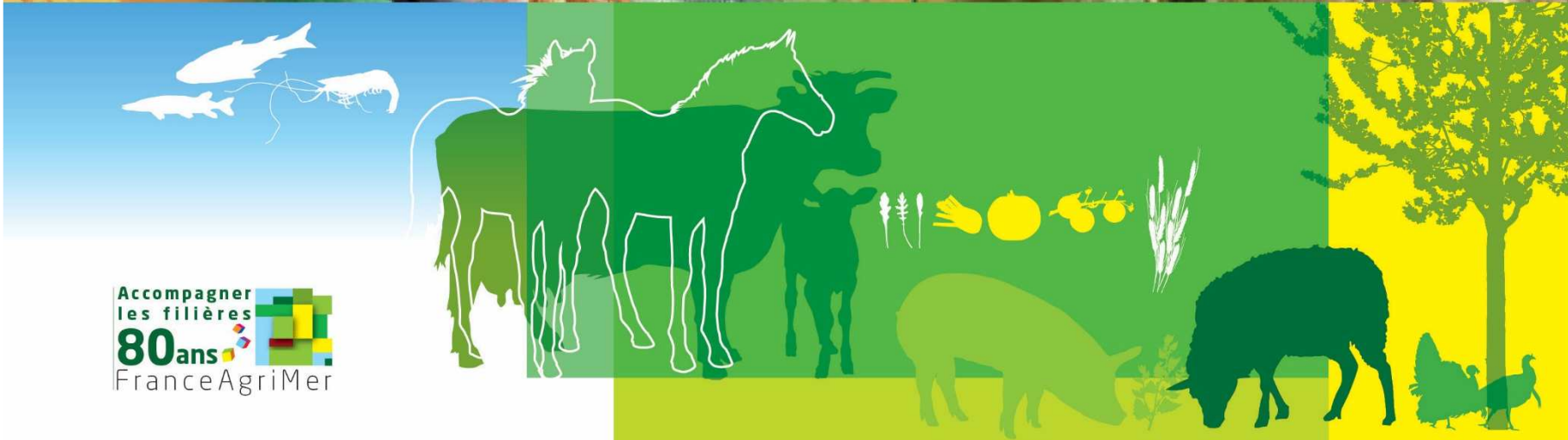
Sur les trois plans de filières

On retrouve

- La nécessité de disposer d'informations fiables, consensuelles, pouvant être utilisées dans la construction d'indicateurs pouvant entrer dans des dispositions contractuelles,
- Le besoin de mieux connaître le marché des produits bio et son évolution (inquiétudes sur une évolution mal maîtrisée),
- Le besoin de mieux travailler à l'international, les 3 filières en dépendant fortement,
- La nécessité de travailler mieux avec les filières viandes.

CÉRÉALES /
FRUITS ET LÉGUMES /
HORTICULTURE /
LAIT /
OLÉO-PROTÉAGINEUX /
PÊCHE ET AQUACULTURE /
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /
SUCRE /
VIANDES BLANCHES /
VIANDES ROUGES /
VINS /

FranceAgriMer



Accompagner
les filières
80ans
FranceAgriMer